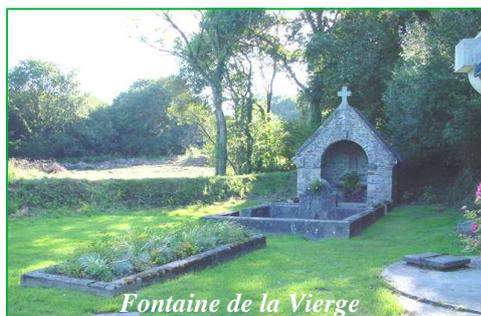




Rédaction & Édition
Mairie de Pencran



Fontaine de la Vierge

Toutes les Infos
www.pencran.fr
de la commune sur



Sentier de randonnée

SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

- Urbanisme
- Démarches administratives
- Avis d'enquête publique SCOT
- Travaux à Kermalguen
- Information sur l'eau du robinet

COMPTE-RENDU DU CCAS

VIE PAROISSIALE

VIE ASSOCIATIVE

- Génération Espoirs Tillouguite

PETITES ANNONCES

ARC-EN-CIEL

PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE

Le Maire reçoit sur RDV :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Mardi et jeudi : de 14h à 17h

Les adjoints reçoivent sur RDV :

Lucien VIGOUROUX : Voirie, Eau & Assainissement.

Chantal GOUEZ : Enfance & Jeunesse.

Roseline EMILY : CCAS, Information & Relation avec les associations.

Jean Claude LARVOR : Bâtiments.

Jeannine MARTIN : Urbanisme & Environnement.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi :

8h30 – 12h et 13h30 – 17h30

Le vendredi :

8h30 – 12h et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h – 12h

Tél : 02 98 85 04 42

mairie.pencran@wanadoo.fr

ECOLE



Les inscriptions des enfants pour l'année scolaire 2011 / 2012 se font dès à présent en mairie.

Se munir du livret de famille.

LA MAIRIE COMMUNIQUE

URBANISME

Permis accordés :

M. et Mme BOULLÉ Philippe, 25 rue des Bruyères, extension de l'habitation, Foncier Conseil, lotissement les Garennes, modification du permis d'aménager (plan de composition, plan VRD, règlement du lotissement et programme des travaux).

Non-oppositions à des déclarations préalables de travaux :

KERMARREC Jean-Yves, 16 Kermaria, réfection de la toiture et des carrés de cheminée, RICHARD Philippe et MASCLEF Evelyne, 1 Kerlois, création d'une fenêtre, BERGOT Valérie, 42 rue des Cerisiers, construction d'un muret, BALANANT Fabrice, 7 route de Keranhoat, extension de l'habitation par la création d'un étage, BRARD Fabrice, 4 impasse des Frênes, remplacement de la porte d'entrée, BOSSARD Gabrielle, 12 Kernevez, construction d'un abri de jardin.

Prélèvement automatique

La Mairie rappelle que pour le règlement des factures d'eau, cantine, garderie, centre de loisirs et Jardin d'enfants, il est possible de choisir le prélèvement automatique (pour les factures d'eau, cantine, garderie et centre de loisirs, le prélèvement automatique ne vaut pas mensualisation). Les formulaires sont à disposition en Mairie.

Attention : pour les factures d'eau du mois de juin, le formulaire est à transmettre en mairie **pour le 10 mai au plus tard**.

**Recensement des jeunes
Parcours citoyen - filles et garçons**

Les jeunes **nés en mai 1995** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans, et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.

Se munir du livret de famille. L'attestation délivrée est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

**Informations à l'intention des usagers
du Centre Départemental d'Action
Sociale (CDAS)**

Les permanences de Mme MORIN, assistante sociale, ont désormais lieu au CDAS de Landerneau, 5 rue du Dr Pouliquen :

→ le 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois de 13h30 à 17h sur RDV,

→ le jeudi de 13h30 à 17h sur RDV.

Pour prendre RDV : appeler le 02 98 85 35 33 ou se rendre directement sur place.

**Avis d'enquête publique
Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Brest**

Par arrêté du 17/03/11, le Président du Syndicat Mixte des communautés du Pays de Brest a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet du SCOT.

Elle se déroule du **11 avril au 13 mai 2011 inclus** dans les communautés de communes du Pays de Brest.

Le dossier est consultable à la mairie, au siège des 7 communautés et sur le site internet www.pays-de-brest.fr

Les registres d'enquêtes sont présents pendant toute la durée de l'enquête au siège des 7 communautés. Toutes les informations sont disponibles en mairie.

**Modification temporaire des conditions
de circulation à Kermalguen**



En raison du remplacement d'un pylône électrique à Kermalguen, la vitesse sera limitée à 30 km/h sur une portion de la VC1, route de la Roche-Maurice, **du lundi 30 mai au vendredi 3 juin inclus**. Des panneaux de signalisation seront installés par l'entreprise SCIE.

**Déclaration de revenus 2010 -
Permanence à la Trésorerie de Landerneau**

Afin de renseigner les contribuables sur leur déclaration de revenus 2010, le SIP (Service des Impôts des Particuliers) tiendra une permanence à la Trésorerie de Landerneau le **jeudi 12 mai de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**, au 1^{er} étage de la Maison des Services Public, 59 rue de Brest.

Dates à retenir :

Jeudi 2 juin : USP - Tournoi jeunes U8 et U9 au terrain des sports.

Samedi 4 juin : USP - Tri-foot + repas

LA MAIRIE COMMUNIQUE (suite)

L'eau du robinet et les métaux : plomb, cuivre et nickel Note d'information de l'ARS*



La qualité de l'eau du robinet est surveillée par le responsable de la distribution de l'eau et contrôlée par la DDASS. La présence de métaux tels que le plomb, le cuivre et le nickel dans l'eau à la sortie des installations de production d'eau est faible voire indétectable. Cependant, des substances peuvent se retrouver à des concentrations supérieures dans l'eau du robinet du consommateur. Cette présence éventuelle est alors due à la dissolution dans l'eau de ces métaux contenus dans les canalisations, les vannes et les éléments de robinetterie. La dissolution des métaux dans l'eau peut être augmentée par la stagnation de manière prolongée de l'eau dans les canalisations internes et la présence éventuelle d'un dispositif d'adoucissement de l'eau.

*Agence Régionale de Santé, www.ars.bretagne.sante.fr

Conseil :

Lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin au réveil ou au retour d'une journée de travail), n'utiliser l'eau froide du robinet pour la boisson ou la préparation des aliments qu'après une période recommandée d'une ou deux minutes d'écoulement. L'eau peut alors être utilisée pour la vaisselle. Cette pratique assure l'élimination de la plus grande partie des éléments métalliques dissous dans l'eau.

A éviter :

- utiliser l'eau chaude du robinet pour la préparation des denrées alimentaires (café, cuisson des légumes, pâtes...) car une température élevée favorise la migration des métaux dans l'eau.

Ces recommandations doivent être particulièrement respectées pour les femmes enceintes et les enfants en bas âge en présence de canalisations en plomb qui ont pu être employées jusque dans les années 50 pour les canalisations privées et jusque dans les années 60 pour les branchements publics.



Pièces à joindre pour faire ou refaire sa carte nationale d'identité (CNI)

- 2 photos d'identité récentes et identiques en couleur,
- Justificatif de domicile récent (électricité, téléphone fixe, avis d'imposition...),
- L'ancienne CNI, **en cas de renouvellement**,
- Livret de famille et/ou extrait d'acte de naissance **en cas de 1^{ère} demande ou d'indication de la mention époux(se)/veuf(ve)**,
- Timbre fiscal de 25 € **en cas de perte ou vol**.

- Eventuellement : dispositif de jugement de divorce statuant sur l'autorité parentale.

NB : vous devez vous présenter personnellement en mairie (prise de l'empreinte), ou vous présenter avec votre enfant pour sa 1^{ère} CNI.

Faire ou refaire son passeport

Les passeports ne se font plus à la mairie du domicile. Vous pouvez vous présenter dans toute mairie équipée du dispositif de recueil des données biométriques. Dans le Finistère, 30 mairies peuvent vous accueillir. Les plus proches sont : Landerneau, Plougastel-Daoulas, Brest, Guipavas, Lesneven, Plabennec, Landivisiau...

Compte-rendu de la réunion du CCAS

Le CCAS s'est réuni le lundi 11 avril 2011 à 19h, sous la présidence de Jean CRENN, maire.

Présents : J. CRENN, R. EMILY, A. DRESEN, E. PETTON, H. LUCAS, J. PAUGAM, L. TOURBOT, C. PECHIN, M.L. PERENNOU, M. GUEVEL, M. HOUPIER.

Absents : J. BARON et J. GUEVEL.

Comptes administratifs 2010

Les comptes de l'année 2010 ont été approuvés à l'unanimité. Pour : 10 (Le Maire s'est retiré pour l'approbation des comptes).

La section « fonctionnement » dégage un excédent de 6 201,97 € et la section « investissements » un excédent de 5 176,50 €.

Affectation des résultats

Les reports de résultats sont approuvés à l'unanimité. Pour : 11.

L'excédent de fonctionnement 2010 est reporté en recette de fonctionnement sur l'année 2011,

L'excédent d'investissement 2010 est reporté en recette d'investissement sur l'année 2011.

Budgets primitifs 2011

La section de fonctionnement s'équilibre à 8 571,97 €,

La section d'investissement s'équilibre à 6 676,50 €.

Le budget est adopté à l'unanimité. Pour : 11.

Questions diverses

- Prêts d'honneur

Jean CRENN rappelle que plusieurs prêts d'honneur ont été accordés aux étudiants dans le passé et qu'il est toujours possible d'en faire la demande. Il n'y en a pas eu en 2010.

- Demande d'aide ponctuelle

Une personne en grande difficulté a demandé une aide pour l'achat de denrées alimentaires. M. le Maire lui a accordé un bon d'achat de 30 €.

- La boutique Ar Stalig à Landerneau permet aux personnes en situation difficile de bénéficier de l'accès à l'épicerie sociale sous conditions définies par le CCAS de Landerneau. La commune de Pencran a signé une convention avec la commune de Landerneau, ce qui autorise les Pencranais à faire des demandes d'accès. Les dossiers doivent être adressés au CCAS de Landerneau, au centre Théo Le Borgne.

Une demande de visite des installations pour les membres du CCAS a été faite auprès du CCAS de Landerneau.

- R. EMILY propose de rendre visite aux personnes âgées vivant à leur domicile afin de prévenir d'éventuelles difficultés d'isolement, de déplacement, d'assistance ou autres.

V I E P A R O I S S I A L E

Visitation à l'ensemble paroissial de Concarneau

« Dans le cadre de « Mission 2012 », après tirage au sort, notre évêque, Monseigneur Le Vert, propose à notre ensemble paroissial de Dirinon-Pencran de rendre visite à celui de Concarneau. La date de la visitation est fixée au **dimanche 19 juin**.

Nous nous rendrons à Concarneau en car au départ de Dirinon et de Pencran. Les horaires seront communiqués ultérieurement. Un pique-nique est à prévoir à midi. Merci de vous inscrire en téléphonant à l'un des membres de l'équipe pastorale : Marie Bernadette BOIXEL - 02 98 07 00 92, Agnès LE MENN - 02 98 85 31 46, Jeannine LE ROUX - 02 98 85 39 05, Yves CAROFF - 02 98 85 27 49. »

L'équipe pastorale.



Association Génération Espoirs Tillouguite Assemblée générale

Le dimanche 20 mars dernier, les membres de l'association Génération Espoirs Tillouguite se sont réunis pour leur assemblée générale annuelle.

L'association œuvre pour le fonctionnement de la maison de bienfaisance de la commune de Tillouguite au Maroc, pour des projets de développement structurants pour Tillouguite, pour l'alphabétisation des adultes, pour toute activité culturelle et sportive ou encore, pour favoriser la participation des femmes à la vie économique et sociale.



PETITES ANNONCES

Cherche heures de ménage à faire sur Pencran ou environs (chèques emplois services). Contact après 19h : 02 98 21 34 96.

Portes Ouvertes

La **Maison Familiale de l'Iroise** à Saint Renan (4 route du Menleuz) organise le vendredi 20 mai, de 16h à 20 heures et le samedi 21 mai, de 9 à 17 heures, des journées « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de **formation par alternance** : 50 % du temps en entreprise et 50 % du temps à l'école : 4^{ème} et 3^{ème} d'orientation avec des stages multi-professionnels ; Bac Pro « Services aux personnes » 3 ans (post classe de 3^{ème}) : stages dans les secteurs des services et du social ; Bac Pro « services en milieu rural » 2 ans (post BEP) ; Préparation aux concours paramédicaux et sociaux : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, infirmier, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, éducateur jeunes enfants et assistant de service social.



Collecte de sang à LANDERNEAU à l'EHPAD an Elorn (maison de retraite), rue du Dr Pouliquen :

- lundi 23 mai de 15h à 19h,
- mardi 24 mai de 14h à 18h,
- mercredi 25 et jeudi 26 mai de 8h à 12h.

Ouverture du Service Equipe Spécialisée Alzheimer ou Apparentées Mobile (SESAAM)

L'ADS de Landerneau, Lesneven, Plabennec (Association d'aide et de soins à domicile) vous informe de l'ouverture d'un **nouveau service à compter de mi-avril 2011 : le SESAAM.**

Le SESAAM a pour objectif d'accompagner au domicile et ponctuellement les personnes atteintes de la **maladie d'Alzheimer** ou de maladies dites apparentées, en phase débutante ou modérée, afin d'assurer des soins d'accompagnement et de réhabilitation pour favoriser le maintien des gestes adaptés, l'aptitude à la communication verbale et la prise en charge des troubles cognitifs.

En accord avec le patient et la famille, le SESAAM propose des objectifs individualisés et réalise des activités comme des exercices de mémoire, des activités de la vie quotidienne (suivre une recette de cuisine, jardiner, etc), maintien du lien social (sécuriser un trajet à pied...). Une équipe de professionnels, formée à de nouvelles compétences, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Contact : ADS de Landerneau : 02.98.21.56.65.

DAOULAS - dimanche 8 mai

Dans les rues, de 6h à 18h, grand déballage au sol, puces, expo motos et voitures anciennes, bourse aux pièces détachées. Organisation associative Anim'DAOULAS. ENTRÉE GRATUITE. Renseignements : 06 78 07 52 82 ou 06 24 70 81 01.

L'ILE AUX CHEVEUX

Le salon de coiffure sera fermé les vendredi 3 et samedi 4 juin. Pour mieux vous satisfaire, nous ouvrirons le mercredi 1^{er} juin sur rendez-vous. Merci de votre compréhension. Fanny et son équipe.

L'Ile aux Cheveux, place du bourg, 02 98 85 17 47.

Recrutement de bénévoles

Le **Secours Catholique du secteur de Landerneau** souhaite recruter de nouveaux bénévoles, qui pourront apporter leur temps et leurs compétences au service des personnes en difficulté. Les besoins concernent les activités suivantes :

- Accueil des personnes en difficulté,
- Groupe de convivialité (groupe d'écoute et de parole, activités manuelles, jeux de société, pâtisserie...),
- Suivi des familles et envoi des enfants en vacances,
- Action internationale (organisations de collectes de dons...).

Pour plus de renseignements, s'adresser à la délégation du Secours Catholique : tél : 02 98 55 60 80 sc-quimper@secours-catholique.org

Les délices de Kerbalanec à Pencran Marché à la ferme

Portes ouvertes le samedi 21 mai
et grand marché de producteurs
de 10h à 18h.

Stéphane et Fabrice TOURBOT qui vendaient les produits de leur ferme dans le cadre de la filière « du producteur au consommateur » viennent d'inaugurer un magasin flambant neuf sur leur exploitation. Dans un premier temps ils ouvrent le magasin tous les vendredis de 14h à 19h30 et les samedis de 9h à 12h30. Ensuite ils adapteront les horaires d'ouverture en fonction de la demande.

On peut y trouver viandes, volailles, légumes conventionnels et biologiques, fruits, pommes de terre, boissons, fromages, miel, et autre pâtes et glaces. Tous ces produits sont issus du travail des petits producteurs locaux et régionaux. Tél : 06 80 23 32 02.



Dispositif SKOAZELL 2011

La Région Bretagne a mis en place le dispositif SKOAZELL destiné à soutenir les étudiants préparant les masters d'enseignement bilingue français-breton sous la forme d'une aide individuelle de 5 000 € pour chacune des 2 années de masters. Les futurs professeurs s'engagent en contrepartie à enseigner durant 5 ans dans une classe bilingue. Plus d'informations sur le dispositif et le retrait ou le dépôt d'un dossier sur le site de la Région Bretagne www.bretagne.fr ou par mail : bourse-skoazell@region-bretagne.fr



Le Foyer des Jeunes, anciennement situé « chez Jean Louis », a été transféré dans les nouveaux locaux de L'arc en ciel depuis son ouverture le 14 février dernier.

Ce lieu, géré et animé par la MPT de Landerneau, a de multiples vocations : on peut y venir jouer au billard ou au babyfoot, discuter entre amis ou élaborer des projets d'activités ou de vacances.

C'est un lieu vivant et dynamique qui se veut être un espace de loisirs mais aussi d'accompagnement de projets. La prise d'initiative, d'autonomie et de responsabilisation est mise en avant dans un cadre sécurisant et respectueux du jeune dans son individualité.

C'est pourquoi les jeunes de 11 à 18 ans intéressés doivent être adhérents à la MPT (2,50 € pour l'année) et sont libres de venir et de repartir. S'ils intègrent une activité ou un projet ils se doivent d'y participer et d'accepter les règles liées à la gestion et l'accueil d'un public jeune sur cet espace.

Le projet pédagogique de la MPT est disponible sur simple demande des parents.

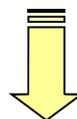
L'arc en ciel est ouvert : le vendredi soir pour les + de 14 ans (19h-22h)

Le samedi après-midi de 14h à 17h

Le mercredi après-midi de 13h30 à 17h = La Passerelle



La
Passerelle



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter les référents : Tangi, Julien et Marine :

tangi.travel@gmail.com
buezierejulien@gmail.com
alsh.pencran@orange.fr
MPT/CS : 02 98 21 53 94
www.mptlanderneau.org

Nouveau ! la Passerelle est ouverte aux enfants de 9 à 12 ans. Elle convient à ceux qui cherchent plus d'autonomie sans pour autant intégrer pleinement un fonctionnement adapté aux ados. Un programme mensuel d'activités sera élaboré autour d'ateliers, de sorties ludiques, de grands jeux, d'activités sportives, etc.

La souplesse du fonctionnement est essentielle. L'enfant doit pouvoir tester La Passerelle et réintégrer la formule classique ALSH enfance suivant ses besoins et ses envies.

Les inscriptions se font par le biais de l'accueil de loisirs de Pencran et de la Maison Pour Tous de Landerneau.

Jardin d'enfants

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 19h

Contact : 02 29 05 73 63
jardindenfantspencran@orange.fr



Précision importante :

Au Jardin d'enfants, le tarif horaire est calculé selon les ressources des familles, en fonction du nombre d'enfants à charge et des revenus de l'année précédente. En aucun cas une majoration ne peut être effectuée.



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le centre de loisirs accueille les enfants de 4 à 11 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30
Contact : 09 60 54 23 03. alsh.pencran@orange.fr

Programme des vacances de printemps disponible sur
www.pencran.fr

Rappel : les inscriptions au centre de loisirs ne se font plus en mairie mais directement à L'arc en ciel aux jours et horaires suivants : mardi et jeudi (16h30/18h30), vendredi (16h30/18h), samedi (9h30/12h).

Accueil de loisirs - Jardin d'enfants

La tenue de rechange que les parents prévoient pour leur enfant accueilli dans les deux structures n'étant pas toujours suffisante, le Jardin d'enfants recherche principalement des culottes et pantalons, garçons et filles, de taille 2 à 4 ans et le Centre de loisirs recherche les mêmes pièces en 4 à 6 ans. Bien sûr quelques tee-shirts sont aussi les bienvenus.